



AGENT DE COLLECTE (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre :	Direction de la Gestion des Déchets – Réf. 170TLYV
Référentiel CNFPT :	Agent de collecte
Date de diffusion :	08/03/2024
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	Dès que possible
Date limite de candidature :	26 mars 2024
Type d'emploi :	Contractuel ou titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement :	CDD de 3 mois renouvelable
Cadre d'emplois :	Des Adjoints techniques territoriaux – Catégorie C
Lieu de travail :	219 rue Guynemer 38420 Le Versoud
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>La Direction des déchets est composée de 70 agents pour exercer la compétence collecte et traitement sur 27 communes du territoire.</p> <p>Le service collecte est composé d'une trentaine d'agents dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 27 communes dont la Communauté de Communes a la charge, selon deux modes distincts : le porte-à-porte en bacs roulants et l'apport volontaire en points de proximité.</p>
Descriptif du poste :	<p>Au sein d'un équipage de collecte, vous serez chargé (e) d'assurer le vidage en porte-à-porte des bacs roulants sur les communes concernées, selon un circuit routier pré-défini et dans le respect des exigences de sécurité et de qualité de service. L'équipage est constitué d'un conducteur PL et d'un (e) ou deux agents de collecte. L'agent de collecte se situe sur le marchepied à l'arrière de la benne ou en cabine selon la phase de travail et la vitesse du véhicule.</p>
Planning :	Horaires : 03h15-12h15 du lundi au vendredi
Missions :	<p>L'agent de collecte a la charge du vidage des bacs roulants en porte-à-porte et de leur remisage après collecte. Il/elle doit signaler les anomalies constatées lors de la tournée (bac détérioré, présence de déchets non conformes...). Lors de la collecte des déchets recyclables, il/elle doit contrôler systématiquement avant vidage le contenu du bac, et refuser ce dernier en cas de présence d'ordures ménagères ou autres déchets non recyclables. Le cas échéant, il/elle doit apposer impérativement un autocollant pour en informer l'usager concerné et le signaler à son conducteur pour mention sur la feuille de service. En fin de tournée, l'agent de collecte participe au lavage du camion avec les autres membres de son équipage.</p>
Spécificité(s) du poste :	<p>Ponctualité et assiduité, Autonomie, rigueur dans l'exécution des missions quotidiennes, Esprit de curiosité quant à l'environnement de collecte (matériel, tournées, consignes de tri).</p>

Diplôme(s) :	Aucun diplôme requis
Connaissance(s) :	Connaissance du domaine des déchets souhaitée
Expérience(s) :	Pas d'expérience exigée
Profil demandé :	Fermeté, courtoisie,
Permis et/ou habilitation(s) :	Permis B requis
Rémunération :	Salaires par mois de 1 801.73 € brut (échelon 1) + 290 € brut prime fonction + prime week-end + prime complémentaire équivalente à 1/12 ^{ème} de la rémunération
Avantages :	RTT, participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). <u>Sous conditions</u> : tickets restaurant, prise en charge d'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
Procédure :	Job dating organisé le 28/03/2024, en collaboration avec France Travail. Inscription le matin : https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenement/246225 Inscription l'après-midi : https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenement/246228
Contact	Pour tout renseignement sur le poste, contacter : M. Quentin LE LUDUEC à qleluduec@le-gresivaudan.fr / 06 02 47 24 74
Règle statutaire	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 ^o du CGFP).
Travailleurs handicapés	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.